

SOLIDARITÉ

Les vendanges du cœur

Le Club de prévention d'Épernay et l'École de la deuxième chance ont profité des vendanges pour tenter de remettre le pied à l'étrier à des personnes éloignées de l'emploi. Plusieurs vignerons et un négociant ont accueilli et encadré des publics très divers afin de les aider à retrouver une voie grâce à la cueillette. Une opération exemplaire.

Une vingtaine de personnes dans les parcelles du Champagne Veuve Fourny & Fils à Vertus. Presque autant dans celles de Moët & Chandon. L'opération « Vendanges partagées » conduite à l'initiative du Club de Prévention d'Épernay, avec le soutien de nombreux partenaires, a été un franc succès. Objectif de cette initiative : permettre à un public éloigné de l'emploi d'effectuer les vendanges en bénéficiant d'un accompagnement et d'une logistique portés par les acteurs du projet. Femmes isolées avec des enfants, jeunes désocialisés, réfugiés politiques, bénéficiaires du RSA : cette initiative de réinsertion a exigé une forte mobilisation et constitue un modèle d'accompagnement social. L'équipement des vendangeurs, leur alimentation le midi et même la garde d'enfants étaient prévus dans le programme auquel se sont associés la ville d'Épernay, Pôle emploi, la Mission Locale d'Épernay, le Département pour ne citer que quelques partenaires très impliqués dans cette action. « On apporte des soins à la vigne quand elle est blessée. Il est normal que nous apportions des soins semblables aux personnes en fragilité », a expliqué Marie-Line Cavada, la présidente du Club de prévention lors de la présentation de cette initiative. « Il est important de montrer notre intégration dans le tissu social », a commenté Cyril Courtier, DRH de la maison Moët & Chandon. « Cette opération très innovante a nécessité la mise en œuvre de nombreux moyens », se sont réjouis Nathalie Poittevin, directrice de Pôle emploi Épernay et Franck Leroy, le maire de la ville. Sur le terrain l'ambiance était plutôt fes-

tive. « Nous nous entendons bien et une véritable complicité s'est nouée entre les vendangeurs, malgré la diversité de nos parcours », expliquait un jeune. « Nous avons fourni les K-Way, les sécateurs et tout le nécessaire afin que les vendangeurs se sentent à leur aise », souligne le vigneron Emmanuel Fourny qui s'est déjà lancé dans une première expérience avec l'association Oxygène. Ce public

est bien encadré par plusieurs éducateurs du Club de prévention. Leur présence est importante pour maintenir la motivation des cueilleurs et le goût de l'effort. » Le vigneron entend même s'engager un peu plus dans la démarche en organisant, dès l'année prochaine, une journée de préparation aux vendanges afin de peaufiner la formule. ■

Jean Batilliet



Solange et Fabrice (panier en main) dans l'une des équipes de Jean-Claude Moussy à Congy.

A Congy, des jeunes bichonnés

Jean-Claude Moussy, vigneron à Congy, administrateur au SGV et président du conseil d'administration d'Avize Viti Campus, montre lui aussi l'exemple avec L'École de la deuxième chance (E2C), un dispositif national qui a pour vocation d'apporter un projet professionnel à des jeunes sortis du système éducatif sans diplôme. « Le dispositif a pour but de donner aux jeunes de 17 à 25 ans une formation qui doit aboutir à un emploi », explique-t-il. Le vigneron avait recruté deux jeunes qui étaient, comme les autres cueilleurs, nourris, blanchis et logés. « Cette expérience est très enrichissante. Elle m'apprend à découvrir le métier de la vigne et à travailler en équipe », explique Solange, une jeune femme de 20 ans, originaire de Sézanne. Fabrice, 20 ans lui aussi, venait de Romilly-sur-Seine : « J'ai beaucoup de chance de travailler dans de bonnes conditions. C'est un challenge même si la cueillette demande de garder du rythme », déclare-t-il avec un large sourire. Jean-Claude Moussy se réjouit de cette excellente intégration. « L'École de la deuxième chance est une opportunité pour les jeunes mais aussi pour les exploitants », souligne le vigneron selon lequel près de 50 % des jeunes qui entrent dans ce dispositif sortent avec un contrat d'alternance, un contrat direct ou une réintégration professionnelle.